



Bureau communautaire
05 juillet 2018
Parcey – 19h

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 19
Nombre de présents : 15
Nombre de votants : 15
Date de la convocation : 26 juin 2018

Présents : J.P Fichère, C. Bourgeois-République, D. Michaud, N. Jeannet, C. Crétet, F. David, D. Bernardin, S. Champanhet, F. Macard, P. Blanchet, C. François, B. Guerrin, P. Jacquot, J.C Lab, J. Thurel.

Excusés : J.M Daubigney, G. Fernoux-Coutenet, J. Péchinot, J.L Bouchard.

Date d'affichage : 13 juillet 2018

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE
Cedex
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

Décision DB12/18

Objet

Attribution d'une subvention au Centre Jurassien du Patrimoine pour une exposition sur la grotte des Gorges d'Amange

Le Centre Jurassien du Patrimoine organise une exposition sur la grotte des Gorges à Amange.

Son président, Monsieur Serge David, sollicite une demande de subvention dans ce cadre.

Les opérations de recherche dans la grotte des Gorges d'Amange ont déjà bénéficié du soutien de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Elles se sont achevées sur le terrain en 2017 et se prolongent dans des études et analyses en laboratoire.

Ces fouilles apportent de nombreuses informations sur une période jusque là très mal connue, qui voit s'installer l'Homme moderne dans le Nord-Jura il y a environ 35000 ans.

Elles ont permis de découvrir un site d'art très rare et très ancien (plus de 32 000 ans pour la pièce la plus ancienne), qui apporte des éléments nouveaux sur la naissance de l'art et sa diffusion dans la société du Paléolithique supérieur.

L'équipe de fouille souhaite présenter ces découvertes au public dans le cadre d'une exposition qui pourrait être organisée en septembre 2018 à Dole (lieu à définir). Titre provisoire : « Aux origines de l'art dans le Jura. Il y a 32 000 ans la grotte des Gorges à Amange ».

A cette exposition destinée au grand public sera associé un livre, également grand public. Des conférences devraient également être prévues.

L'exposition comprendra vingt-cinq bannières déroulables.

Le plan de financement prévisionnel est précisé ci-dessous :

Budget prévisionnel de l'exposition sur la grotte des Gorges à Amange et du livre associé

Charges		Recettes	
Exposition			
Graphiste 25 panneaux	4 625,00	CAGD	5 000,00
Impression panneaux	2 652,00	Région Bourgogne FC	3 200,00
Communication	300,00	DRAC	3 000,00
Total	7 577,00	Centre Jurassien du Patrimoine	1 707,00
Livre (208 pages)		Département du Jura	1 250,00
Graphiste	2 580,00	Commune d'Amange	1 000,00
Impression	6 000,00	Crédit Agricole	1 000,00
Total	8 580,00		
TOTAL CHARGES	16 157,00	TOTAL RECETTES	16 157,00

En sus participation de la Ville de Dole : ingénierie, matériel, communication.
La Communauté d'Agglomération du Grand Dole est sollicitée pour participer financièrement à l'organisation de cette exposition à hauteur de 5000 euros.

Les crédits nécessaires sont inscrits en dépenses au budget primitif 2018.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- **ACCORDENT** une subvention d'un montant de 5 000 € (cinq mille euros) au Centre Jurassien du Patrimoine pour l'organisation de l'exposition sur la Grotte des Gorges d'Amange,
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer toute pièce afférente à cette décision.

Fait à Dole,
Le 05 juillet 2018,
Le Président,

